

**COMMUNIQUÉ**  
*Pour diffusion immédiate*

**Commission de la sécurité publique**

**Étude publique du nouveau schéma de couverture de services :  
*Au coeur de la vie montréalaise***

**Montréal, le 19 avril 2007** – La Commission de la sécurité publique procédera au cours des prochaines semaines à l'étude publique du nouveau schéma de couverture de services, soit l'offre de services policiers (SPVM) sur le territoire de l'agglomération de Montréal.

Rappelons qu'en 1997, la Communauté urbaine de Montréal a autorisé le Service de police à implanter le modèle organisationnel encore connu aujourd'hui sous le nom de « police de quartier ». Ce modèle vise à rapprocher policiers, citoyennes et citoyens dans une perspective d'action locale. Depuis, diverses recherches et évaluations nous démontrent qu'il y a lieu de poursuivre le développement de ce modèle dont l'objectif, en 2007, demeure toujours pertinent. Les résultats des évaluations nous indiquent également que la révision du schéma de couverture de services offre plusieurs avantages dont une meilleure capacité d'agir au niveau local et un meilleur arrimage à la structure municipale.

Le nouveau schéma propose de réaffecter, dans les postes de quartier, plus de 200 policiers directement à la patrouille et à la résolution de problèmes, de réviser le nombre de postes de quartier ainsi que les modalités d'accueil des citoyens. Ultimement, il vise à positionner le SPVM au cœur de la vie montréalaise par, notamment, l'application de l'approche intégrée en matière de sécurité publique dans un contexte de service adapté à l'environnement local.

Pour donner aux actions de l'agglomération de Montréal les meilleures orientations possibles, la Commission de la sécurité publique souhaite connaître les points de vue et entendre les suggestions de tous ceux et celles qui s'intéressent à l'offre de services policiers et à la sécurité sur le territoire de l'île à l'occasion de son assemblée publique :

**le jeudi 3 mai 2007, à 19 h  
à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal  
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)**

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et commentaires du public sont priées de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant la séance. Les personnes ou les groupes qui souhaitent s'inscrire à l'avance ou déposer un mémoire sont priés de communiquer avec la Direction du greffe au 514 872-3770. S'il y a lieu, prière de nous faire parvenir, au plus tard le 3 mai, 15 copies, format papier, de votre

mémoire et la version électronique de celui-ci. Le document *Au cœur de la vie montréalaise : le nouveau schéma de couverture de services* est disponible, pour consultation, aux postes de quartier du SPVM, aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, et sur les portails [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions) et [www.spvm.qc.ca](http://www.spvm.qc.ca), module Documentation et information.

La Commission de la sécurité publique est une commission permanente du conseil d'agglomération. Présidée par M. Claude Dauphin, vice-président du comité exécutif et maire de l'arrondissement de Lachine, son mandat consiste à étudier toute question touchant la sécurité publique et à faire au comité exécutif et au conseil les recommandations qu'elle juge appropriées. Mme Vera Danyluk, maire de la ville de Mont-Royal est vice-présidente de la commission et les membres sont : Mme Patricia Bittar, conseillère de l'arrondissement de Saint-Laurent, M. Anthony Housefather, maire de la ville de Côte-St-Luc, M. Jean-Marc Gibeau, conseiller de l'arrondissement de Montréal-Nord, Mme Catherine Sévigny, conseillère de l'arrondissement de Ville-Marie et M. Samir Rizkalla, représentant du gouvernement du Québec.

-30-

Renseignements : Direction du greffe  
Comités et commissions du conseil (514) 872-3770